

# **Ecole Nationale Supérieure des sciences de l'Information et des Bibliothèques**

## **Diplôme de conservateur des bibliothèques**

### **RAPPORT DE STAGE**

Bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de Cachan

Marie-Cécile Bouju

responsable de stage  
Françoise Boissière  
directrice de la bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de Cachan



1999

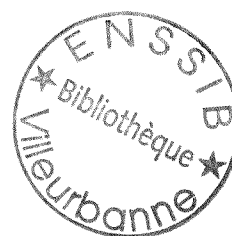
# **Ecole Nationale Supérieure des sciences de l'Information et des Bibliothèques**

## **Diplôme de conservateur des bibliothèques**

### **RAPPORT DE STAGE**

Bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de Cachan

Marie-Cécile Bouju



responsable de stage  
Françoise Boissière  
directrice de la bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de Cachan

1999

1998  
DCBST  
5

# Plan

Introduction .....	1
<u>Première Partie : La bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de Cachan. Présentation générale</u> .....	2
I - Une bibliothèque au service d'un établissement d'enseignement supérieure et de recherche .....	2
1°) L'Ecole normale supérieure de Cachan .....	2
2°) La mission de la bibliothèque .....	3
II - Budget, personnel et locaux.....	4
1°) Le budget en 1998.....	4
2°) Le personnel.....	4
3°) Les locaux.....	5
III - Collections et acquisitions .....	6
1°) Les collections.....	6
2°) Les acquisitions .....	7
IV - Les moyens informatiques.....	8
1°) GEAC Advance 6.1 .....	8
2°) Le module des périodiques .....	9
3°) Le module de catalogage et les dérivations de notices .....	9
4°) Naissance de la salle multimédia .....	10
<u>Deuxième Partie : L'I.H.T.P. Exemple de coopération entre la bibliothèque centrale et un laboratoire de recherche</u> .....	11
I - Présentation de l'I.H.T.P. ....	11
II - L'intégration du catalogue de l'I.H.T.P. dans la base de la bibliothèque centrale ....	12
III - Les périodiques : déchargement du C.C.N.P.S. et intégration dans la base.....	13
<u>Troisième Partie : Deux travaux ébauchés : Formation des utilisateurs et analyse du site web</u> .....	17

I - La formation des utilisateurs .....	17
1°) La présentation de la bibliothèque aux élèves de première année .....	17
2°) La formation à la recherche documentaire : les élèves de D.E.A. et doctorant.....	18
3°) Mes conclusions .....	19
II - Le site web de la bibliothèque.....	19
1°) Le site de l'E.N.S. et le serveur Z 39 50 .....	20
2°) Mes conclusions .....	20
Conclusion .....	22

Annexes

## Introduction

Mon choix d'effectuer mon stage à la bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de Cachan a été motivé par le désir de travailler d'abord dans une bibliothèque universitaire (S.C.D. ou bibliothèque de l'enseignement supérieur) et dans le domaine scientifique.

Il a fallu que je m'intègre à une équipe réduite (8 personnes) dont les tâches sont clairement réparties et que je réussisse à comprendre tous les liens qu'entretient la bibliothèque (dite « bibliothèque centrale ») avec ses différents partenaires sur le campus de l'E.N.S.

La bibliothèque de l'E.N.S. de Cachan n'est en effet ni une « bibliothèque de laboratoire » (j'entends par là un centre de documentation constitué et financé de manière indépendante par et pour des chercheurs) ni une bibliothèque universitaire (de par sa taille, sa mission et son statut). Elle n'en rencontre pas moins des problèmes et des enjeux communs à l'ensemble des bibliothèques.

Dans le cadre de ce stage, Françoise Boissière et Pierre Lorgue m'ont proposé de m'occuper de plusieurs missions, me laissant le loisir de m'organiser et de m'attacher à une mission plutôt qu'à une autre. C'est pourquoi ce rapport rend compte à la fois de la bibliothèque dans son fonctionnement général et de trois aspects sur lesquels j'ai travaillé de manière plus ou moins approfondie.

J'aimerais remercier toute l'équipe de la bibliothèque qui s'est montrée remarquablement disponible à mon égard. Je voudrais également remercier Anne-Marie Pathé, Jean Astruc et Jacques-Yves Le Maguer de l'Institut d'histoire du temps présent (C.N.R.S.) pour leur confiance et leur disponibilité.

# La bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de Cachan

## Présentation générale

### I - Une bibliothèque au service d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche

#### **1°) L'Ecole normale supérieure de Cachan**

l'E.N.S. de Cachan a d'abord une spécificité historique. Fondée en 1912 pour former les professeurs de l'enseignement technique, elle devient Ecole normale supérieure de l'Enseignement technique (E.N.S.E.T.) en 1932. L'établissement quitte Paris pour Cachan en 1956. A partir de 1960, l'E.N.S.E.T. prépare ses élèves à l'agrégation (au nombre de 15 aujourd'hui) mais c'est en 1985 que l'E.N.S.E.T. change de nom pour celui d'Ecole normale supérieure de Cachan<sup>1</sup>.

Cette histoire explique la part importante des enseignements consacrés aux sciences et sciences appliquées (il existe 14 départements d'enseignement et 16 laboratoires de recherche), une politique active en direction des entreprises, mais aussi une culture d'établissement sans doute un peu à part par rapport aux autres écoles normales supérieures (cf. annexes 2 et 3). Son statut est aujourd'hui défini par le décret d'août 1987, qui rappelle sa vocation à former des enseignants et des enseignants-chercheurs. Depuis 1994, elle est établie sur deux sites, Cachan et son antenne à Ker Lann près de Rennes (qui accueille 4 départements d'enseignement).

L'ambition de l'établissement est de s'affirmer comme un centre de formation et de recherche pluridisciplinaire. A ce titre, l'arrivée cette année d'un laboratoire du C.N.R.S., l'Institut d'histoire du temps présent, sur le site de Cachan est un des signes de cette politique d'ouverture vers d'autres disciplines et domaines de recherche.

L'E.N.S., dirigée par Bernard Decomps, forme des normaliens (environ 300 sont admis par concours chaque année) et des étudiants en 3<sup>e</sup> cycle (D.E.A., thèse de

---

<sup>1</sup> Nous utiliserons l'acronyme E.N.S. pour la désigner mais on désigne également l'école sous le nom d'E.N.S.C.

doctorat) et ce en liaison avec différentes universités et centres de recherches. Les normaliens, qui représentent la majorité des effectifs, suivent une scolarité sur 4 ans. Le concours de l'agrégation a lieu en général lors de la 3<sup>e</sup> année. Elle accueille également par concours, pour entrer en 3<sup>e</sup> année, des étudiants provenant de l'université à partir de la maîtrise, d'école d'ingénieur et école de commerce, et des auditeurs libres pour suivre la préparation à l'agrégation.

Aujourd'hui, l'école accueille environ :

- 1300 normaliens;
- 300 élèves préparant l'agrégation chaque année;
- 250 chercheurs et enseignants chercheurs;
- 250 doctorants<sup>2</sup>.

## **2°) La mission de la bibliothèque**

La bibliothèque de l'E.N.S., dite « bibliothèque centrale », est « le service commun des établissements d'enseignement et de recherche du campus ». En effet, les laboratoires de recherche ont parfois leur propre centre de documentation. Le site de Ker Lann a également sa propre bibliothèque, dirigée par Hélène Paillot, structure autonome par rapport à la bibliothèque centrale. La bibliothèque de l'E.N.S. de Cachan est également accessible aux élèves des deux établissements techniques d'enseignement secondaire qui se trouvent sur le campus, les lycées Maximilien-Sorrel et Gustave-Effel, mais ils ne peuvent pas emprunter les documents.

La bibliothèque connaît aujourd'hui 2084 lecteurs inscrits, dont 43 % sont des normaliens. Ces derniers représentent 50 % des lecteurs actifs (cf. annexe n°4) et 61 % (cf. annexe n°5) des prêts en 1997. Mais ils ont également accès à d'autres centres de documentation, du fait de leur inscription en licence en 1<sup>ère</sup> année (par exemple, Paris-XI-Orsay, pour les sciences, ou Paris-IX-Dauphine pour l'économie).

La bibliothèque est donc et avant tout au service de l'E.N.S., c'est-à-dire de ses enseignants et élèves.

---

<sup>2</sup> Une cinquantaine de thèses sont soutenues chaque année à Cachan.

## II - Budget, personnel et locaux

### 1°) Le budget en 1998

La bibliothèque bénéficie d'un budget propre et de budgets attribués par les départements de l'E.N.S. Le budget propre sert aux équipements de la bibliothèque (dont le matériel informatique); et les budgets attribués par les départements aux acquisitions spécifiques à leur domaine intellectuel.

Dans le cadre du plan quadriennal en préparation, la bibliothèque a demandé la reconduction de la subvention ministérielle et d'un ajout d'un crédit supplémentaire pour l'équipement informatique.

#### Budget propre

Sous-direction des bibliothèques (Ministère de l'Education nationale)	250 000
Droits d'inscription	150 000
Divers (S.R.I., I.U.F.M.; photocopies; taxe d'apprentissage <sup>3</sup> )	90 000
<u>Départements</u>	500 000
<b>Total</b>	<b>990 000</b>

### 2°) Le personnel

La bibliothèque fonctionne avec 12 personnes, dont 4 vacataires. Il s'agit de :

- un conservateur, directeur de la bibliothèque, Françoise Boissière;
- un ingénieur de recherche, chargé en particulier de l'informatique, Pierre Lorgue;
- une B.A.S., chargée du catalogage et du P.E.B. des livres;
- une personne, chargée des périodiques et du P.E.B., occupant un poste équivalent à celle d'un B.A.S.

- 2 magasiniers chargés, entre autre mais principalement, du prêt et de l'équipement.

- 2 agents administratifs (dont une personne à mi-temps), qui se chargent également de la dérivation des notices de O.C.L.C. et de BN-Opale; un agent s'occupe également du prêt.

---

<sup>3</sup> L'E.N.S. en effet, en raison de son passé, bénéficie toujours de cette taxe créée en 1925 afin de financer les établissements d'enseignement technique et professionnelle.



- 4 vacataires étudiants qui se chargent du prêt de 18 h. à 21 h. 45 du lundi au jeudi et le samedi matin de 9 h. à 12 h. 30.

Je ne peux m'empêcher <sup>C</sup>se souligner l'emploi de contractuel pour un emploi qualifié, et celui d'agents administratifs pour des tâches bibliothéconomiques. Le travail de l'équipe est cohérent et efficace, mais fragilisé par le risque de suppression d'un poste de contractuel pour les périodiques, qui sont une des sources majeures de documentation du campus. Par ailleurs, on voit dans l'emploi des quatre vacataires étudiants un moyen d'assurer des horaires d'ouverture plus large (la bibliothèque est ouverte 60 heures par semaines), ce qui facilite le travail des étudiants et chercheurs.. Ainsi, en dépit des moyens financiers dont dispose la bibliothèque, on se rend compte qu'elle connaît comme de nombreux autres établissements des difficultés à assurer avec son seul personnel titulaire des tâches et services indispensables à sa mission et son fonctionnement courant.

### 3°) Les locaux

Contrairement aux bibliothèques de lecture publique et universitaires, la bibliothèque n'a pas été confrontée à une brutale croissance du nombre de lecteurs. Pourtant, la bibliothèque se heurte à un véritable problème de place. En effet, l'accueil de nouveaux laboratoires à l'E.N.S. et la croissance régulière des collections font déjà sentir leurs effets. Installée au rez-de-chaussée du bâtiment d'Alembert (cf. annexe 1), La bibliothèque bénéficie d'une surface de 800 m<sup>2</sup>, Françoise Boissière estime que la bibliothèque aurait besoin pour garantir son bon développement du double de cette surface.

Par exemple, les périodiques les plus récents se trouvent sur des présentoirs dans une salle spécifique, et les numéros plus anciens dans une réserve mise en libre-accès pour les lecteurs. Or, le personnel a été obligé de séparer les titres les plus demandés et les autres, les seconds étant rangés dans des étagères en hauteur dans les autres salles, ce qui ne garantit plus vraiment le principe du libre-accès. Ce problème d'espace se pose également pour le personnel, les deux agents administratifs se partageant par exemple un même bureau (je parle à la fois de la pièce et du meuble). Etant donné qu'il n'y a pas de bureau d'accueil (qu'on ne saurait où placer), les personnes responsables du prêt sont *de facto* les premiers interlocuteurs des lecteurs. Cette exigüité des locaux pose également problème dans la mise en place de la salle multimédia, dont nous reparlerons plus loin.

Ces problèmes de locaux qui se font sentir de manière de plus en plus sensible sont également le lot des autres services et départements de l'E.N.S. La seule réponse est la construction de nouveaux bâtiments sur le campus, donc ce qui représente des investissements assez lourds.

Le personnel est tout à fait disponible pour répondre aux lecteurs, et leur bureaux donnent tous sur une salle de lecture. Néanmoins, je me demande si la bibliothèque ne devrait pas étoffer sa signalétique. Par exemple, on pourrait peut-être indiquer sur les portes des bureaux les fonctions de chacun.

### III - Collections et acquisitions

#### **1°) Les collections**

Les collections de l'E.N.S. sont en libre-accès et classées en C.D.U. Elles comportent :

- 40 000 ouvrages (dont 30 % en langues étrangères);
- 1000 titres de périodiques français et étrangers, dont 650 titres vivants<sup>4</sup>;
- une trentaine de CD-Rom;
- des thèses microfichées (fournies par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur) et mémoires des étudiants du campus (maîtrises, D.E.A., thèses);
- plus de 70 cassettes vidéo;
- des bases de données sur CD-Rom : PASCAL, FRANCIS, mais également une collection axée sur un certain nombre de disciplines.

La bibliothèque est pluridisciplinaire même si l'essentiel des collections reste dominé par les sciences et les sciences appliquées (cf. annexe n°6). Par ailleurs, il faut souligner la politique de la bibliothèque vers des collections dites « de culture générale », presse ou livres. Il s'agit donc d'une collection multi-supports qui garantit un bon accès à la documentation scientifique.

Les collections sont en libre-accès. Le prêt n'est autorisé que pour les livres, à raison de 5 livres pour quinze jours, et pour les enseignants et chercheurs 10 ouvrages pour la même période. Ceci s'explique par la volonté de conserver les périodiques en bon

---

<sup>4</sup> Dont 370 titres se trouvent dans les départements de recherche, qui possèdent également environ 10 000 ouvrages.

état et de faciliter une large consultation, les périodiques professionnels étant particulièrement consultés.

## 2°) Les acquisitions

Les collections s'accroissent en moyenne par an de 1300 livres, 25 nouveaux abonnements de périodiques, une vingtaine de cassettes vidéo et d'une dizaine de CD-Rom.

La politique d'acquisition de la bibliothèque repose sur un principe simple : elle se fait en fonction de la politique des départements. Mais, en pratique, il ne s'agit pas d'une simple validation d'une liste communiquée par un département. Certains laissent une marge de manoeuvre à la bibliothèque, comme en sciences de l'éducation. J'ai assisté indirectement au mois d'octobre à la préparation du budget d'acquisition pour les périodiques : la bibliothèque adressait aux départements la liste des périodiques acquis sur leur ligne budgétaire, leur laissant la responsabilité de continuer tout ou partie les abonnements et d'en demander de nouveaux. En réalité, cette responsabilisation des départements vis-à-vis de leur choix documentaire conduit moins à un conflit entre département et bibliothèque qu'à des négociations plus ou moins serrées au sein du département, voire entre deux départements. La bibliothèque a ici un rôle de médiation pour les départements puisque ses responsables connaissent parfaitement leur fonds et l'usage qui en est fait.

Cette dernière remarque vaut également pour l'acquisition des ouvrages. En effet, les lecteurs et les départements demandent l'acquisition de titres. Cette « veille documentaire » est absolument indispensable pour une bibliothèque de ce type, mais oblige à une vérification préalable pour vérifier si l'ouvrage demandé n'est pas déjà présent dans les collections.

Françoise Boissière est chargée des acquisitions; elle évalue les demandes des lecteurs et des départements et établit des bons de commandes. Elle envisage de s'appuyer sur une partie du personnel pour déléguer certains domaines, notamment en culture générale et en art, mais il s'agit pour l'instant d'un projet.

Les dons font l'objet d'une évaluation stricte. La collecte de la littérature grise produite sur le campus est aisée pour les mémoires de recherche (D.E.A., thèses), mais plus délicate pour les rapports de recherche. La collecte de ces documents pose surtout problème dans la mesure où la bibliothèque manque de place.

## IV - Les moyens informatiques

### **1°) GEAC Advance 6.1**

L'informatisation de la bibliothèque date de 1990<sup>5</sup>. La bibliothèque de l'E.N.S. de Cachan fut à l'époque le site pilote pour le logiciel Advance de la société GEAC<sup>6</sup>.

En juin 1998, la bibliothèque s'est dotée d'une nouvelle version du logiciel, GEAC Avance 6.1., fonctionnant sous format UNIMARC. Le nouveau logiciel a posé de véritables problèmes en septembre avec plusieurs pannes. Les renvois sont une des principales faiblesses du logiciel. Je ne suis pas en mesure de comparer les changements entre les deux logiciels. Néanmoins, ayant travaillé avec les trois modules (périodiques, catalogage, et un peu avec le module du prêt<sup>7</sup>), je me permets de donner quelques avis sur le travail effectué.

La particularité de la bibliothèque est qu'elle n'utilise pas le module « acquisitions » proposé par GEAC. La bibliothèque émet quelques réserves sur l'efficacité de ce module, mais son choix a été justifié aussi pour d'autres raisons, liées à l'organisation du travail dans l'équipe. Il ne s'agit bien sûr pas d'une décision définitive. A notre avis, un des principaux intérêts de ce module est de permettre de répondre à des lecteurs qui ont sollicité l'acquisition de nouveaux titres. Jusqu'à présent, le personnel de la bibliothèque utilise un fichier manuscrit où les commandes sont signalées (mais ce n'est pas toujours le cas). En terme de service, l'utilisation de ce module pourrait être très bénéfique, d'autant qu'il compléterait une nouvelle fonctionnalité de l'OPAC : le lecteur peut y saisir une proposition d'acquisition.

### **2°) Le module des périodiques**

Contrairement à quelques témoignages de professionnels des bibliothèques, j'ai donc travaillé avec un module de périodique *qui fonctionne correctement*. Nul doute que le paramétrage fut difficile, mais le résultat est de mon point de vue relativement

---

<sup>5</sup> Françoise Boissière, « Le chargement rétrospectif des notices bibliographiques. Exemple de la bibliothèque de l'Ens de Cachan (1989-1990) », *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n°163, 2<sup>e</sup> trimestre 1994, p. 120-121.

<sup>6</sup> Françoise Boissière est vice-présidente de l'association des utilisateurs de GEAC Advance, et présidente de la FULBI (Fédération des utilisateurs des logiciels de bibliothèques).

<sup>7</sup> Je n'ai pas participé aux permanences du bureau de prêt pour une raison principale : il m'était difficile de m'intégrer dans un emploi du temps préétabli entre les trois personnes qui s'en chargent déjà. Je n'ai donc qu'une connaissance superficielle de ce travail, notamment dans la fonction d'accueil et renseignement aux lecteurs.

satisfaisant. Le plus difficile dans l'utilisation d'un tel module est la construction des modèles de prévision pour des titres de périodiques spécialisés, qui ont la particularité d'avoir un rythme de parution irrégulier.

Si la société Dawson, groupeur d'abonnement, se charge apparemment efficacement des relances et du suivi des abonnements, la personne chargée des périodiques n'en doit pas moins suivre au travers du bulletinage les changements de périodicité (d'où des coups de téléphone aux éditeurs), voire les arrêts de publications.

### 3°) Le module de catalogage et les dérivations de notices

Le catalogage dans la nouvelle version ne présente apparemment pas de changement majeure, mais la société GEAC a proposé à la bibliothèque un logiciel de catalogage plus convivial à la présentation proche d'un traitement de texte, GEOCAT, et de ce fait plus facilement utilisable par un « néophyte » (néophyte qui doit connaître le format UNIMARC..). Mais l'essentiel du travail de catalogage est basé sur le principe de dérivations de notices, provenant de deux sources : OCLC (en ligne) et *BN-Opale* (sur CD-Rom).

Ayant dérivé des notices et les ayant reprises dans la base, j'émet des réserves sur le principe d'un catalogage par dérivation qui déchargerait un établissement d'une tâche « chronophage ». Certes, il y a un gain de temps sensible (un quart environ par notice), mais je me suis rendue compte qu'il y a une grande variété des pratiques de catalogage et d'indexation. Les notices provenant de *BN-Opale* ne sont pas toujours très satisfaisantes (je pense notamment aux notices « dépôt légal »). L'indexation matière des notices provenant d'OCLC sont à traduire, voire à reprendre. Le but n'est pas de définir des index universels mais de *permettre au lecteur de trouver le document qu'il cherche*. Pour la bibliothèque, des ouvrages ont besoin d'une indexation soit plus pointue soit plus générale. Il y a également un certain nombre de zones à supprimer et à contrôler.

*dans du public*

### 4°) Naissance de la salle multimédia

Lors de mon arrivée, quelques jours avant la réouverture de la bibliothèque, une nouvelle salle consacrée aux supports multimédias (CD-Rom, vidéo et accès à internet) était installée. Elle est composée de :

- deux postes de consultation d'internet;
- trois postes de consultations de CD-Rom, avec plusieurs CD-Rom en ligne;

- un poste de consultation de vidéos.

Pour l'instant, le manque de place est évident. La bibliothèque va faire l'acquisition de postes supplémentaires pour la consultation d'internet, et revoir l'agencement des tables de travail.

Cette salle pose des problèmes de gestion techniques spécifiques. Tout d'abord, il faut sécuriser le système. Un des principaux obstacles aux recherches des étudiants est la sauvegarde des données. À terme la bibliothèque envisage d'acquérir une imprimante, dont il faudra gérer l'utilisation (en terme matériel mais aussi en terme de droits). Pour l'instant, les lecteurs ont la possibilité de transférer ces données sur disquette. Or tous les CD-Rom n'autorisent pas une telle procédure (par exemple, le Kompass), et la « sauvegarde » des informations ne se fait pas de la même manière d'un titre à l'autre. Enfin, il n'existe pas encore de procédures pour garantir que les disquettes utilisées par les lecteurs soient sans virus, si ce n'est le sérieux des usagers.

La bibliothèque de l'E.N.S. bénéficie de moyens que d'autres lui envieraient, elle n'en connaît pas moins des difficultés communes à l'ensemble des bibliothèques dans l'exercice de leur mission. L'appartenance à un établissement d'enseignement et de recherche de renom n'aplanit pas les difficultés, et, comme ailleurs, j'y retrouve le souci constant d'offrir une documentation de qualité et dans de bonnes conditions.

# L'I.H.T.P.

## Exemple de coopération entre la bibliothèque centrale et un laboratoire de recherche

Depuis le printemps 1998, l'E.N.S. de Cachan accueille sur le campus un nouveau laboratoire de recherche, l'Institut d'histoire du temps présent (I.H.T.P.). Il se singularise par son domaine de recherche, la Seconde Guerre mondiale et l'histoire postérieure à 1945, dans un lieu essentiellement axé sur les sciences et sciences appliquées. Mais il a cependant en grande partie les mêmes besoins que n'importe quel laboratoire présent sur le campus.

### I - Présentation de l'I.H.T.P.

L'I.H.T.P., dirigé par Henry Roussio, est un laboratoire du C.N.R.S.<sup>8</sup>, fondé en 1978, et héritier du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Depuis 1994, l'I.H.T.P. s'est associé à l'E.N.S. de Cachan, et plus particulièrement au département des sciences humaines. En mars 1998, l'institut s'est installé sur le campus de l'école, dans le cadre de la création d'un nouveau pôle de sciences humaines et sociales en région parisienne, qui concerne l'I.H.T.P., le Groupe d'analyse des politiques publiques (G.A.P.P.) et une équipe de recherche « Institutions et dynamiques historiques de l'économie » (I.D.H.E.). L'I.H.T.P. bénéficie de nouveaux locaux, beaucoup plus vastes que celui de la rue de l'Amiral-Mouchez (XIII<sup>e</sup> arrondissement à Paris), et d'une meilleure infrastructure.

La bibliothèque de l'I.H.T.P. est placée sous la responsabilité de Jean Astruc et Anne-Marie Pathé, cette dernière étant tout particulièrement chargée des périodiques. La richesse de la collection de la bibliothèque repose essentiellement sur l'héritage du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale. L'ancienneté du fonds a son revers : les côtes ne sont pas toujours harmonisées ainsi que son indexation « maison », par ailleurs extrêmement pointue du fait de sa mission de recherche : 80 % des ouvrages sont

---

<sup>8</sup> Unité propre du C.N.R.S., UPR 301.

consacrés à la Seconde Guerre mondiale. Les collections de l'I.H.T.P. regroupent des supports très variés, livres, périodiques (vivants et morts), archives de particulier, cartes, microfilms, dossier de presse.

## II - L'intégration du catalogue de l'I.H.T.P. dans la base de la bibliothèque centrale

L'E.N.S. en accueillant l'I.H.T.P. proposait également à la bibliothèque d'aider à son informatisation. Mais la bibliothèque n'avait pas attendu ce déménagement pour s'atteler à cette tâche.

Sur place, elle propose aux lecteurs des fichiers papiers traditionnels. Les périodiques (environ un millier de titres) sont localisables sur la base de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieure (A.B.E.S.), le Catalogue collectif nationale des publications en série (C.C.N.P.S.), auquel l'I.H.T.P. participe depuis 1988. Une partie des livres sont quant à eux localisables par le C.C.O. (Catalogue collectifs des ouvrages du C.N.R.S.), c'est-à-dire 3 000 titres sur un total de 20 000<sup>9</sup>. L'I.H.T.P. participe au C.C.O. depuis 1996. Les ouvrages sont catalogués dans le logiciel BIBLIOFILE, au format LCMARC, et les notices sont chargées dans le C.C.O.<sup>10</sup>.

L'arrivée de l'I.H.T.P. sur le site de l'E.N.S. lui permettait, nous l'avons déjà souligné plus haut, de bénéficier d'une autre infrastructure informatique pour sa bibliothèque. Des contacts ont été pris très rapidement, avec pour objectifs d'intégrer les notices des ouvrages dans la base bibliographique de l'E.N.S., accessibles au public sur internet par telnet<sup>11</sup>. Les discussions ont concerné principalement Anne-Marie Pathé, Jean Astruc et Jacques-Yves Le Maguer (responsable de l'informatique) pour l'I.H.T.P. et Pierre Lorgue et Françoise Boissière pour la bibliothèque centrale.

Il y avait deux manières d'intégrer ces notices :

- dérivée les notices du C.C.O. : Il s'agissait de demander au C.C.O. de convertir ces données en UNIMARC. Or, c'était la première fois que le C.C.O. était confronté à

<sup>9</sup> C.C.O.-C.N.R.S. (Histoire du temps présent) : <http://dodge.upmf-grenoble.fr>. Ces notices sont également accessibles via le site de l'I.H.T.P. : <http://www.ihtp-cnrs.ens-cachan.fr>.

<sup>10</sup> Fr. Michel Abaric, « Au C.N.R.S., le Catalogue collectif des ouvrages (C.C.O.) », *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n°154, 1<sup>er</sup> trimestre 1992, p. 27-28.

<sup>11</sup> A partir du site de l'E.N.S. : <http://ens-cachan.fr/enseignement/bibli.html>. Par telnet : [bibcach.bibli.ens-cachan.fr](http://bibcach.bibli.ens-cachan.fr) (login : « bibli », sans mot de passe).



pareille demande. Ce n'est pas techniquement hors de portée mais représente sans doute une charge de travail non négligeable.

- cataloguer d'ores et déjà les notices dans la base GEAC, notices qui seraient ensuite chargées dans le C.C.O. : La conversion de format s'impose également, mais à charge pour la bibliothèque centrale de fournir régulièrement ces données au C.C.O.

Les difficultés ne viennent pas donc seulement de la différence des formats utilisés (UNIMARC et LCMARC) mais en fait de l'existence de ce réseau à deux têtes, où l'I.H.T.P. devrait alimenter deux bases différentes. Par ailleurs, la reprise des notices dans la base GEAC nécessitait aussi une reprise de l'indexation et surtout la constitution de renvois.

Le C.C.O., qui a été associé à ces réflexions, n'a pu rapidement donner une solution technique. Au mois de septembre, aucune décision n'a été prise. Le projet n'a cependant pas été abandonné. Pierre Lorgue a émis l'idée que ces problèmes de conversion et de chargement pourraient ne plus être d'actualité d'ici peu en utilisant un serveur Z 39 50, qui donnerait accès à la base de l'I.H.T.P. localisée dans le C.C.O.

Lors de notre première rencontre, au mois de mars, Françoise Boissière et Pierre Lorgue m'avaient proposé de participer à ce projet. Lors de mon arrivée, les ambitions de la bibliothèque se sont « réduites » au chargement des notices des périodiques de l'I.H.T.P. provenant du C.C.N.P.S. Ma mission était de faire la liaison entre l'I.H.T.P. et la bibliothèque dans le suivi de ce projet.

### III - Les périodiques : déchargement du C.C.N.P.S. et intégration dans la base

L'idée de départ étaient de décharger ces notices (environ 1100) du C.C.N. sur bande, bande qui serait chargée par GEAC dans la base de la bibliothèque de l'E.N.S. Ceci permettrait :

- une localisation dans la base de la bibliothèque de l'E.N.S., elle-même accessible sur internet via telnet;

- l'utilisation par Anne-Marie Pathé du module de bulletinage, ce qui lui faciliterait grandement le travail<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Le département Chimie de l'E.N.S. fonctionne ainsi : une personne bulletine de son bureau les périodiques que reçoit directement le département sur le module de la bibliothèque centrale.

Cette procédure avait été utilisée en 1995 par la bibliothèque et n'avait rencontré aucun problème. Or la préparation de ce chargement ne fut pas aussi simple que nous ne le pensions au premier abord.

D'une part, Anne-Marie Pathé voulait un nettoyage préalable de l'état des collections signalées dans le C.C.N.P.S.. Martine Yvon, responsable régionale de l'A.B.E.S.<sup>13</sup>, s'est proposée de nous rappeler les normes de saisie dans le C.C.N.P.S.. Ces normes ont par ailleurs évolué, ce qui implique que lors d'une modification d'un état de collection, on soit obligé de reprendre l'état dans son ensemble avec la nouvelle syntaxe<sup>14</sup>. Ces corrections préalables présentaient au moins un intérêt pour l'I.H.T.P. : faire entrer de nouveaux titres. Je me suis chargée de cette tâche, ce qui m'a permis de prendre conscience des problèmes éventuels à venir.

D'autre part, le chargement des notices dans la base doit être suivi d'une reprise des notices pour l'exemplarisation : ceci signifie reprendre les notices une par une pour ajouter la cote et l'état des collections. La bibliothèque centrale, après déchargement de ses notices du C.C.N.P.S., avait obtenu des notices au format UNIMARC où la zone 850 avait été remplie comme suit : numéro de R.B.C.C.N.; série codée; état de la collection entre crochets avec la syntaxe prope du C.C.N.P.S (cf. annexe n°7). Ces informations n'apparaissaient pas dans l'OPAC, d'où un travail d'exemplarisation. Ceci signifie qu'au terme du chargement des notices, l'I.H.T.P., c'est-à-dire Anne-Marie Pathé, obtiendrait *seulement* une base de donnée de titres : à charge pour elle d'exemplariser chacune des notices, ce qui compte tenu de sa charge de travail n'était pas enthousiasmant. La bibliothèque centrale avait connu cette même contrainte, mais elle fut vécu de manière toute différente : le nombre de périodiques vivants permettait une reprise régulière des notices. A l'I.H.T.P. la composition des collections de périodiques n'implique pas la même démarche : beaucoup de dons, notamment de titres morts, faiblesse du nombre de périodiques vivants. Compte tenu de l'organisation du travail à l'I.H.T.P., il était illusoire de penser que les lecteurs auraient rapidement accès sur l'OPAC aux informations essentielles que sont la cote et l'état des collections de l'I.H.T.P. Pierre Lorgue a donc proposé que les notices chargées aient une zone 990 qui est visible sur l'OPAC (comme

---

<sup>13</sup> Centre régional 26, Sciences humaines, langues et civilisations occidentales, Bibliothèque de la Sorbonne.

<sup>14</sup> Pour le projet qui nous occupe, le respect ou non de la syntaxe ne pose aucun problème technique dans le chargement des données, mais il en a posé ailleurs.

c'est le cas pour les notices de livres) où serait signalés la cote et éventuellement l'état de collection. Ceci serait un état transitoire avant une exemplarisation.

Nous avons rencontré un autre problème lors de la préparation de ce chargement. Lors d'une réunion de l'association des utilisateurs de GEAC Advance, Françoise Boissière a eu connaissance par un responsable technique de la société GEAC de certains dysfonctionnements de la part de l'A.B.E.S. J'ai interrogé deux établissements qui ont chargé récemment des bandes provenant du C.C.N.P.S. : la B.D.I.C. et la bibliothèque du musée du Louvre. Les problèmes techniques rencontrés venaient principalement de la qualité du format UNIMARC utilisé depuis 1997 par l'A.B.E.S.<sup>15</sup> Par exemple, des zones qui, dans la norme, ne sont pas répétables, le deviennent pour le format du C.C.N.P.S. De plus, les problèmes deviennent importants si l'établissement demande à la société GEAC un chargement standard. Or, pour les éviter, il fallait préparer un cahier des charges solide, et non pas espérer que la société GEAC et l'A.B.E.S. s'accordent pour que le chargement soit de qualité. Ce cahier des charges comprend principalement la clarification des zones les plus critiques (notamment les zones 200 et 400), et l'incorporation d'une zone 990 incluant le nom du laboratoire, la cote et éventuellement l'état de collection. Enfin, j'ai établi qu'il y avait 50 titres communs entre le fonds de l'I.H.T.P. et celui de la bibliothèque centrale. Les doublons seront probablement mis dans le fichier de travail<sup>16</sup>. Un devis a été demandé à GEAC.

Une autre solution a été envisagée, signalée par la société GEAC. Le Centre international de l'I.S.S.N. (à Paris), chargée de l'attribution des I.S.S.N., a constitué une base de notices de périodiques, au format UNIMARC, base disponible sur CD-Rom (*I.S.S.N. Compact*) et depuis quelques semaines disponible en ligne<sup>17</sup>. Il était possible de dériver, comme on le fait pour des monographies, ces notices dans une base

---

<sup>15</sup> Pour information, nous présentons en annexe deux notices, une provenant du C.C.N.P.S., l'autre de la base bibliographique de l'E.N.S. Cf. annexe n°7.

<sup>16</sup> J'ai utilisé le CD-Rom Myriade pour parvenir à ce chiffre en formulant une requête, qui croisait le RBCCN de la bibliothèque centrale et celui de l'I.H.T.P. Mais cela reste une évaluation, en raison de cette source.

<sup>17</sup> Cette base de donnée provient du Registre de l'I.S.S.N., anciennement Registre de l'I.S.D.S. (International Serials Data System). Ce registre est devenu une base de données bibliographique (plus de 700 000 notices), et accessible sous forme de CD-Rom, de bandes magnétiques, de microfiches et donc aujourd'hui en ligne. cf. <http://www.issn.org>

bibliographique. Si le format et, semble-t-il, le catalogage sont tout à fait corrects, ces notices n'ont évidemment aucun état de collection. Nous avons écarté cette possibilité<sup>18</sup>.

La dernière difficulté rencontrée concerne la formation au bulletinage. Si Anne-Marie Pathé, historienne et documentaliste de formation, maîtrise le catalogage, elle ne connaît pas UNIMARC. Il faut donc à la fois organiser une formation au format UNIMARC et une formation au module de bulletinage (dispensée par la société GEAC). L'organisation de ces deux formations représente certes un coût pour l'I.H.T.P. mais surtout un problème de planification pour Anne-Marie Pathé, donc nous rappelons qu'elle a d'autres responsabilités que celle des périodiques. Avant mon départ, j'ai donc organisé une réunion, avec Alecca Sengakis et Nadine Le Bonhomme, chargées respectivement des périodiques et du catalogage des livres à la bibliothèque centrale, et Anne-Marie Pathé. Cette dernière pourra ainsi bénéficier auprès d'elles d'une aide pour sa formation, tant pour UNIMARC que pour le module de bulletinage.

Je remercie Françoise Boissière et Pierre Lorgue de m'avoir permis de participer à ce projet. Il était très technique, et ce fut de ce point de vue très instructif, mais touchait également à des problèmes organisationnels.

Ce projet est par ailleurs très révélateur de l'action importante de la bibliothèque centrale sur le campus : en effet, l'établissement n'est pas seulement chargé de fournir une documentation de qualité aux élèves et chercheurs de l'E.N.S. mais propose aussi une politique d'aide logistique auprès des différents laboratoires et centres de recherches.

---

<sup>18</sup> Il faut noter que le S.C.D. de l'université de Paris-I a préféré cette solution à un déchargement de notices provenant de l'A.B.E.S. Ce choix s'explique fondamentalement par un problème relativement courant pour les bibliothèques qui participent au C.C.N.P.S. : le suivi des collections, qui est de leur responsabilité, n'est pas toujours régulier, d'où parfois une base de moindre qualité.

## Deux travaux ébauchés

### Formation des utilisateurs et analyse du site web

Françoise Boissière et Pierre Lorgue m'avaient proposé d'étudier ces deux dossiers, ce que je n'ai pu faire que de manière superficielle. Néanmoins, ils constituent des aspects relativement importants de l'activité actuelle et à venir de la bibliothèque, ce qui explique que je les développe dans mon rapport de stage.

#### I - La formation des utilisateurs

Françoise Boissière et Pierre Lorgue m'ont proposé de leur faire part de mes réflexions sur les offres de formation. Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> année, j'ai assisté aux séances qu'ils organisaient et une séance de visioconférence. De plus, ils m'avaient également demandé de leur faire des propositions sur l'élaboration d'un document imprimé, véritable support de cours sur la recherche documentaire en direction des élèves de 3<sup>e</sup> cycle.

##### **1°) La présentation de la bibliothèque aux élèves de première année**

La formation des normaliens de 1<sup>ère</sup> année est assurée à chaque rentrée scolaire par Françoise Boissière et Pierre Lorgue. Toutes les sections sont concernées, et les élèves visitent la bibliothèque par groupe de dix environ. Ces séances n'ont pas pour vocation de former les élèves à la recherche documentaire mais de leur présenter la bibliothèque et les moyens qu'elle leur offre, outils indispensables à leur formation<sup>19</sup>.

La séance, qui dure une heure, se déroule de la manière suivante :

- Présentation générale de la bibliothèque (fonctionnement, offre documentaire et règlement du prêt);
- Visite des lieux;
- Présentation de l'OPAC et de ses modes d'interrogation;
- Présentation et démonstration des CD-Rom et d'Internet.

---

<sup>19</sup> Les responsables de la bibliothèque ne savent pas si ces élèves ont eu une formation de cet ordre dans les écoles préparatoires.

Il s'agit d'un programme relativement chargé, et les séances ont lieu pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque<sup>20</sup>. C'est une activité importante, mais qui de fait ne se déroule pas dans des conditions satisfaisantes, ni pour les élèves ni pour les formateurs. C'est pourquoi la bibliothèque s'est associée avec le C.R.A.P. (Centre de ressources audiovisuelles pédagogiques) et le C.R.I. (Centre de ressources informatiques) pour organiser une séance par visioconférence. Ce moyen avait déjà été utilisé pour des conférences communes à l'E.N.S. et son antenne de Ker Lann, néanmoins la mise en place technique fut particulièrement prenante.

Cette séance eut lieu le jeudi 6 octobre pour tous les élèves de 1<sup>re</sup> année en génie mécanique dans un amphithéâtre situé dans le bâtiment d'Alembert au premier étage. Le plan suivit fut le même et la séance dura deux heures. Françoise Boissière, présente dans l'amphithéâtre, présenta donc la bibliothèque et ses ressources, et s'appuya sur les ressources audiovisuelles pour :

- la présentation du plan de la bibliothèque et l'agencement des salles spécialisées;
- la présentation du bureau de prêt (inscription et prêt);
- l'interrogation de l'OPAC;
- l'interrogation de différents CD-Rom et d'Internet.

Pour le deuxième et troisième sujet, la bibliothèque put s'appuyer sur un élève qui joua le rôle du lecteur lambda.

Si cette séance a exigé une préparation assez lourde et une coopération entre trois services, le résultat est assez convaincant. La présentation de l'interrogation des CD-Rom et de l'OPAC a été approfondie et de ce point de vue sans doute pédagogiquement bénéfique pour les élèves.

## **2°) La formation à la recherche documentaire : Les élèves de D.E.A. et doctorants**

La bibliothèque propose aux élèves de D.E.A. et doctorants une formation à la recherche documentaire, organisée pour des groupes de dix personnes. Françoise Boissière envoie cette proposition aux responsables de département. Libre à eux de répercuter cette offre auprès des étudiants.

---

<sup>20</sup> 14 séances ont eu lieu, du 7 au 23 septembre.

Le résultat est décevant en raison du faible nombre des personnes (par ailleurs très motivé) qui se rendent à ces séances. Il est clair que le degré d'intérêt des enseignants pour cet aspect de la formation de leurs étudiants joue un rôle important dans la participation de ces derniers à ces séances.

### **3°) Mes conclusions**

J'ai pu répondre à la première demande mais non à la seconde, faute de temps. Néanmoins, dans mes conclusions, ci-jointes en annexes (cf. annexe n°8), je n'ai pas voulu séparer les deux aspects puisqu'une partie des élèves de 1<sup>ère</sup> année deviendront de jeunes doctorants.

La difficulté principale, m'a-t-il semblé, est de faire de ces séances des introductions à la recherche documentaire, mais non des cours proprement, puisque les formateurs ne disposent pas de conditions appropriées pour cela. Mais ils sont souvent tentés de le faire, d'où le sentiment de ne pas avoir pu être suffisamment clair.

J'ai ainsi proposé l'organisation d'une véritable formation à la recherche documentaire pour les normaliens en 2<sup>e</sup> année, proposition qui a été accueillie avec de fortes réserves, en raison du nombre trop important d'élèves et du manque de moyens. Sur le moyen terme, la bibliothèque centrale continuera d'assurer cette présentation aux élèves de 1<sup>ère</sup> année; mais l'installation d'un site web a été perçue par Françoise Boissière, Pierre Lorgue et moi-même comme un outil de formation important pour l'avenir.

## **II - Le site web de la bibliothèque**

La bibliothèque désirait également que je fasse part de mes réflexions sur le futur serveur Z 39 50 de l'école. On attendait de moi des réflexions de deux ordres : des propositions générales sur l'aspect graphique du site, mis en œuvre par la société Archimed; une étude un peu plus approfondie sur l'aide à la recherche absente du site pour le moment.

### 1°) Le site de l'E.N.S. et le serveur Z 39 50

L'E.N.S. de Cachan dispose d'un site internet<sup>21</sup>, avec des pages de présentation générale, des pages décrivant les différents départements de recherches, et des pages sur les services transversaux, dont la bibliothèque.

La bibliothèque dispose donc d'une page où sont présentés le règlement de prêt, l'offre documentaire et les services. Par le biais d'un émulateur telnet, on peut se connecter au catalogue tel qu'il figure sur l'OPAC. Le recours à un serveur Z 39 50 rend l'interrogation plus « conviviale » mais son intérêt à terme n'est pas seulement graphique. En effet, ce serveur peut s'étendre à d'autres sources bibliographiques, comme le fonds d'ouvrages de l'I.H.T.P. accessible sur le site du C.C.O. du C.N.R.S. Enfin, l'ambition de la bibliothèque est de diffuser des documents en ligne, en particulier des thèses soutenues à l'E.N.S. (cf. annexe 11).

### 2°) Mes conclusions

Ma méthode de travail fut simple. Pour les aspects graphiques, j'ai fait appel à mon bon sens et à des souvenirs d'une formation antérieure. Pour l'aide, j'ai visité plusieurs sites de bibliothèque.

La mise en page actuelle fait clairement partie de ce que j'appelle « l'école française du web » dont le maître mot est la sobriété (contrairement aux anglo-saxons qui semblent penser que plus une page comporte d'informations mieux c'est, avec des usages graphiques riches). Ce choix esthétique me convient mais il a un travers : il est parfois d'un point de vue pédagogique peu clair. Mes propositions ont été involontairement constructives au moins sur un point : je n'ai absolument pas compris le fonctionnement d'un mode d'interrogation. Ceci signifie qu'il faudra revoir la présentation de l'interrogation (cf. annexe n°9).

Sur l'aide à l'interrogation de la base de la bibliothèque, les difficultés sont les suivantes :

- savoir où placer cette page d'aide et éventuellement la morceler dans les différentes étapes de l'interrogation de la base;

---

<sup>21</sup> <http://www.ens-cachan.fr>



- construire le texte de l'aide, qui doit être complet, court et qui expose clairement les modes de requêtes et l'usage des troncatures et des opérateurs booléens (cf. annexe n°10).

## Conclusion

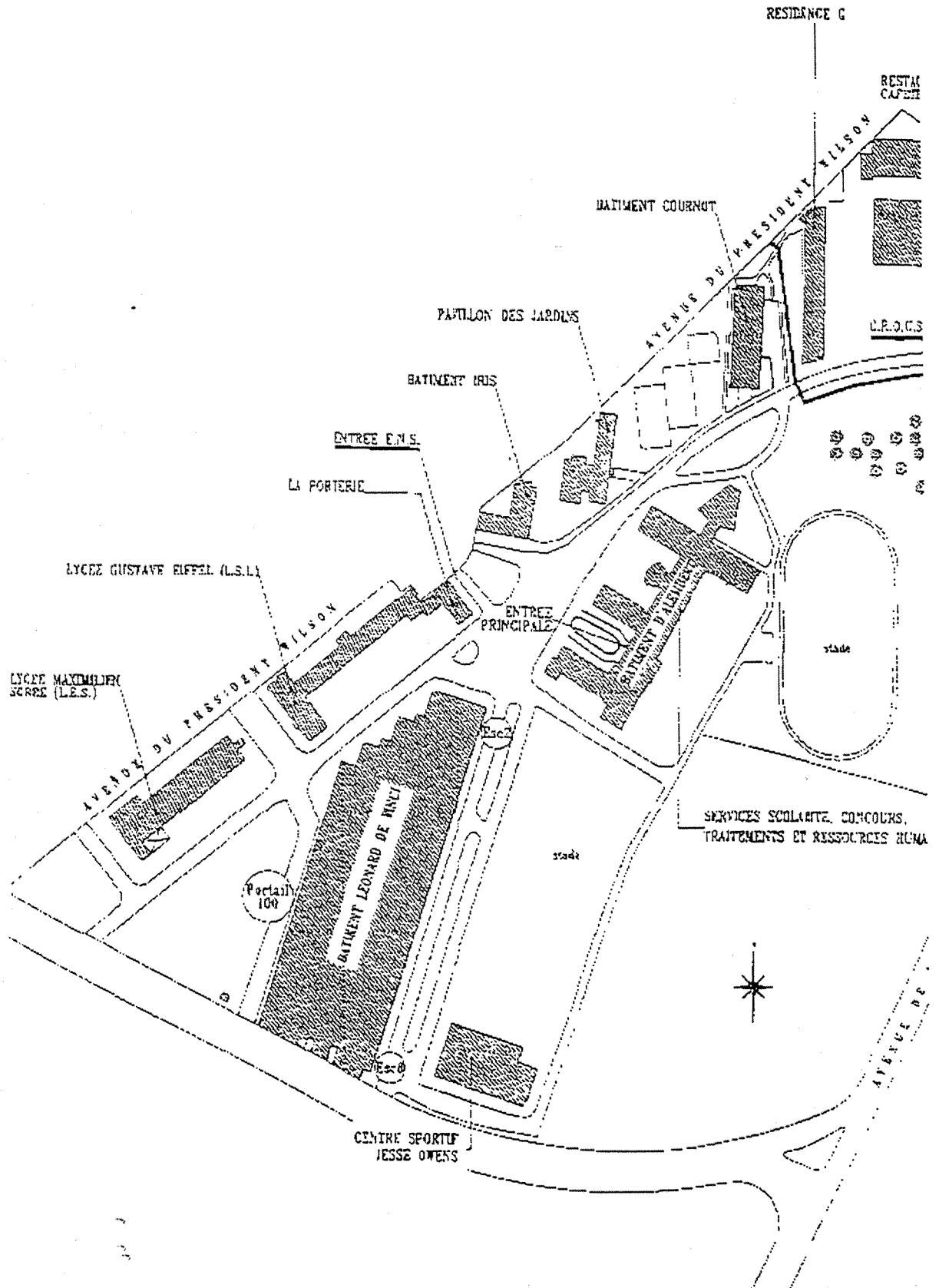
Ce stage s'est à mes yeux bien déroulé. Françoise Boissière m'a donné l'opportunité de participer à des tâches très différentes, même si je n'ai pas pu toutes les mener à bien. Cette bibliothèque a été probablement un lieu de stage idéal pour moi, dans la mesure où il s'agit d'une petite structure, avec des moyens importants et des missions diverses.

La bibliothèque de l'E.N.S. de Cachan est différente par son statut, son organisation administrative, ses moyens et son public, des bibliothèques de l'université. Néanmoins, on y retrouve des enjeux communs : l'intégration de collections dispersées sur le campus; la formation des utilisateurs; une utilisation de l'informatique qui dépasse la seule gestion d'une base bibliographique. De ce fait, la mission de la bibliothèque implique une évaluation régulière des besoins des enseignants et élèves et la mise œuvre de projets dans une perspective de services, en associant à cette démarche les acteurs concernés. Et ceci n'est pas toujours une tâche facile, malgré les moyens dont elle bénéficie.

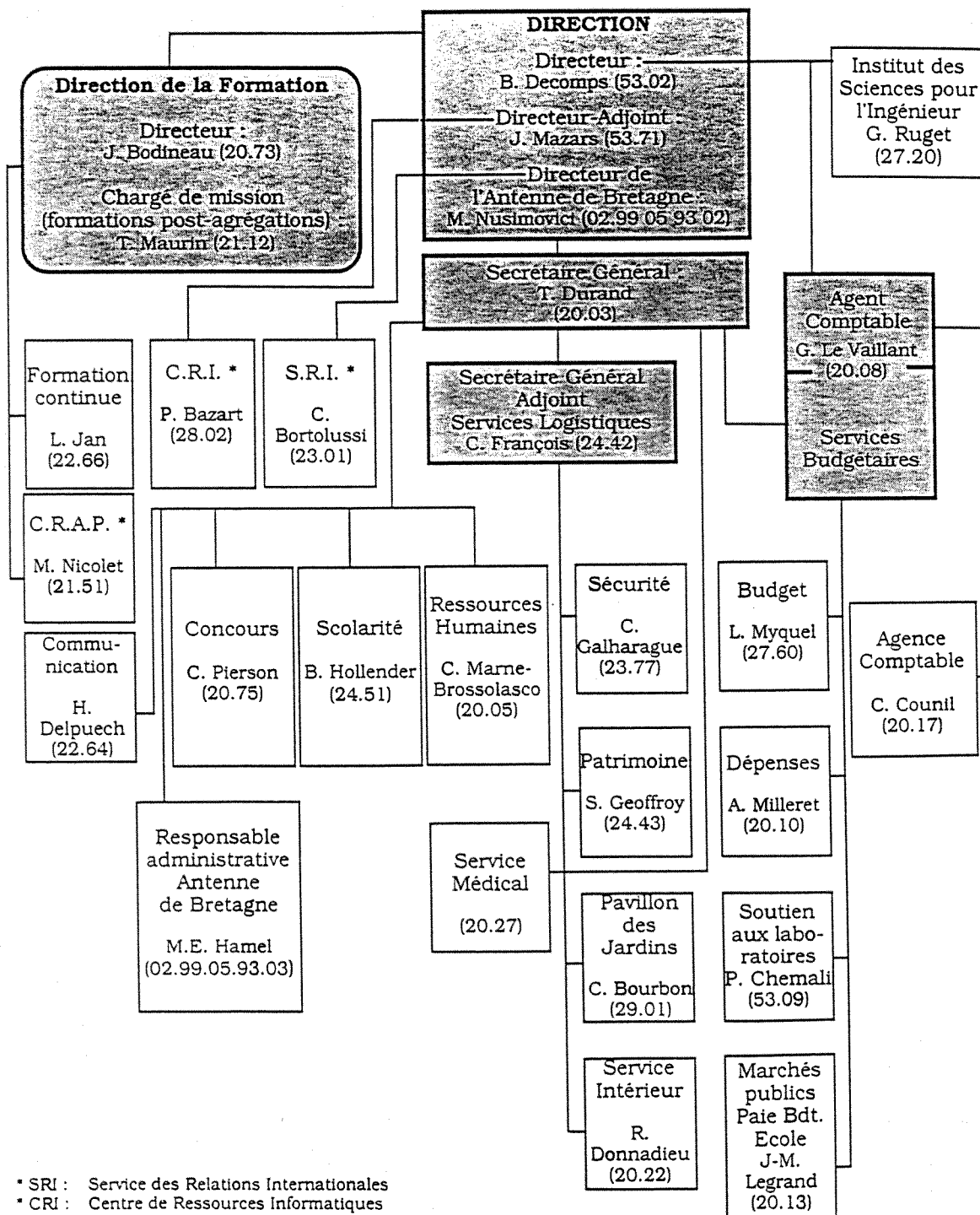
## **ANNEXES**

**Bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de Cachan**

# Annexe n°1 Plan du campus de l'E.N.S. de Cachan



## Annexe n°2 Organigramme administratif de l'E.N.S. de Cachan



- \* SRI : Service des Relations Internationales
- \* CRI : Centre de Ressources Informatiques
- \* CRAP : Centre de Ressources Audiovisuelles Pédagogiques

## Annexe n°3

# Organigramme scientifique de l'E.N.S. de Cachan

Directeur : Bernard DECOMPS (01.47.40.53.02) - Directeur Adjoint : Jacky MAZARS (01.47.40.53.71) -  
 Directeur Antenne de Bretagne : Michel NUSIMOVICI (02.99.05.93.02) - Directeur de la Formation : Jacques BODINEAU (01.47.40.20.73) -  
 Chargé de mission (formations post-agrégations) : Thierry MAUREN (01.47.40.21.12)

### 14 Laboratoires de Recherche

Centre de Mathématiques et leurs Applications <b>(CMLA) URA 1611</b> J-M. GHIDAGLIA (01.47.40.21.46)	Laboratoire Spécification et Vérification <b>(LSV) URA 2236</b> M. BIDOIT (01.47.40.22.74)	Laboratoire de Biotechnologies et Pharmacogénétique Appliquée <b>(LBPA) éq. Cachan de l'URA 147</b> C. AUCLAIR (01.47.40.21.32)
Photophysique et Photochimie Supramoléculaires et Macromoléculaires <b>(PPSM) URA 1906</b> J. FAURE (01.47.40.21.28)	Plate-forme SMC Systèmes Mésoélectroniques "Capteurs" <b>(LESIR-PPSM)</b> Directeur : D. PLACKO (01.47.40.21.18)	Laboratoire de Photonique Quantique et Moléculaire <b>(LPQM) éq. Cachan de l'URA 250</b> J. Zyss (01.47.40.21.05)
Laboratoire d'Electricité Signaux et Robotique <b>(LESIR) URA 1975</b> J-P. LOUIS (01.47.40.21.74)	Laboratoire de Modélisation et Mécanique des Structures <b>(LM2S) URA 1776</b> G. DUVAUT (Paris 6) (01.44.27.41.60) F. LENE (Cachan) (01.47.40.21.82)	Laboratoire de Mécanique et Technologie <b>(LMT) URA 960</b> P. LADEVEZE (01.47.40.22.38)
Institutions et Dynamiques Historiques de l'Economique <b>(IDHE) UMR 604</b> R. SALAIS	Groupe de Recherche sur le Risque, l'Information, la Décision <b>(GRID) URA 1419</b> B. MUNIER (01.47.40.21.38)	Groupe d'Analyse des Politiques Publiques <b>(GAPP) UPR 268</b> M-C. KESSLER (01.47.40.29.60)
Institut d'Histoire du Temps Présent <b>(IHTP) UPR 301</b> H. Roussio	Laboratoire Interuniversitaire de Recherche sur l'Education Scientifique et Technologique <b>(LIREST) EA 1387</b> J-L. MARTINAND (01.47.40.22.77)	

### Fédération d'Unités

**Institut des Sciences pour l'Ingénieur ISPI**  
 (CMLA, LESIR, LMT, PPSM, LSV, LURPA)  
 Président : G. Ruget (01.47.40.27.48)

### Filiale

**Science Pratique SA**  
 33, av. Carnot - Cachan  
 Directeur exécutif : J-M. Dalle (01.49.08.59.95)

### 16 Départements d'Enseignement dont 4 à Ker-Lann

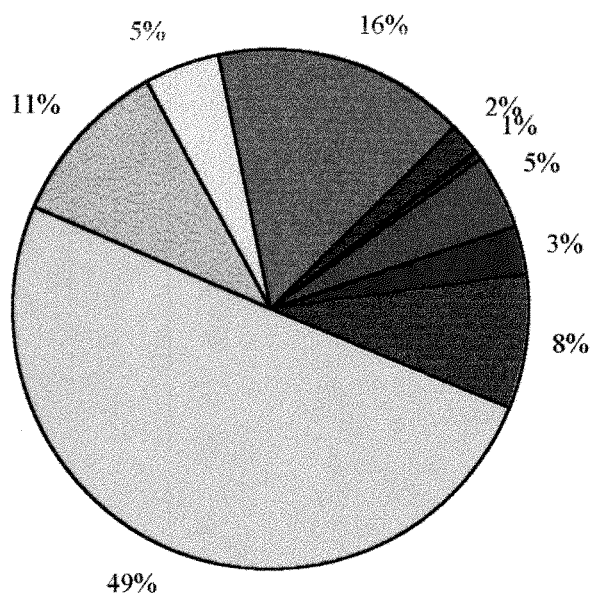
Mathématiques R. AZENCOTT (01.47.40.21.67)	Physique M. TADJEDDINE (01.47.40.21.00)	Chimie J. DELAIRE (01.47.40.21.28)	Informatique A. PETIT (01.47.40.22.74)	Math. Info. Bretagne M. PIERRE (02.99.05.93.13)
Biochimie, Génie Biologique C. BENICOURT (01.47.40.21.32)	Génie Civil J. COUDROY (01.47.40.22.60)	Génie Mécanique J.P. PELLE Adj. G. SALVATERRA (01.47.40.21.82)	EEA T. MAURIN (01.47.40.21.12)	Génie Mécanique Bretagne J-Y. COGNARD (02.99.05.93.27)
Arts - Création Industrielle C. BRUNET (01.47.40.21.78)	Langues Etrangères M-C. BARBIER (01.47.40.21.73)	Sciences Sociales C. PARADEISE (01.47.40.21.41)	Economie et Gestion B. MUNIER (01.47.40.21.38)	Génie Electrique Bretagne B. MULTON (02.99.05.93.08)

### Départements "horizontaux"

Bibliothèque Cachan : F. BOISSIERE (01.47.40.21.57) Bretagne : H. PAILLOT (02.99.05.93.16)	Sports Cachan : G. DELAPORTE (01.47.40.21.80) Bretagne : M. ROOMS (02.99.05.93.02)
--	--

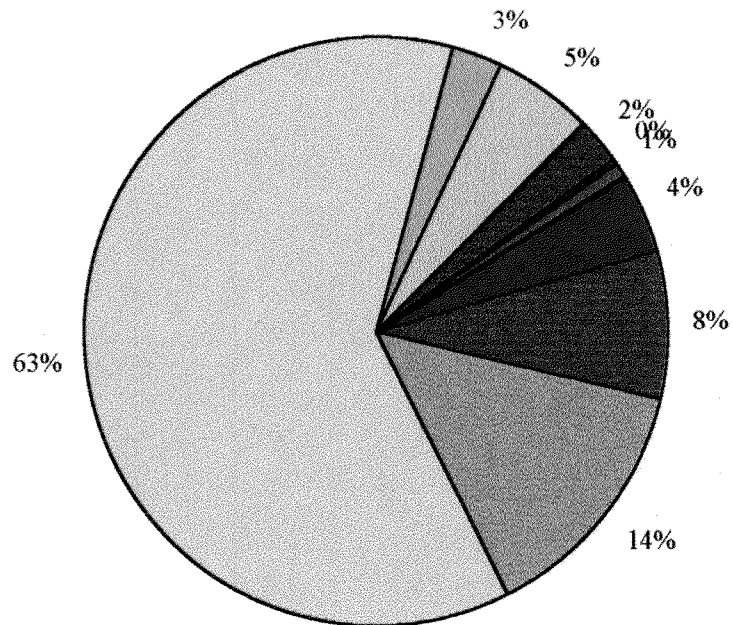
Eco., Droit, Gest. Bretagne  
 V. NGUYEN QUOC  
 (02.99.05.93.23)

Annexe n°4  
**Nombre de lecteurs actifs (en pourcentage)  
 du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1997**



■ IUFM	■ Formation continue
■ Stagiaires	■ Etudiants (université)
■ Auditeurs libres	■ Normaliens
■ DEA	■ Thésards
■ Personnel (dont enseignants-chercheurs)	

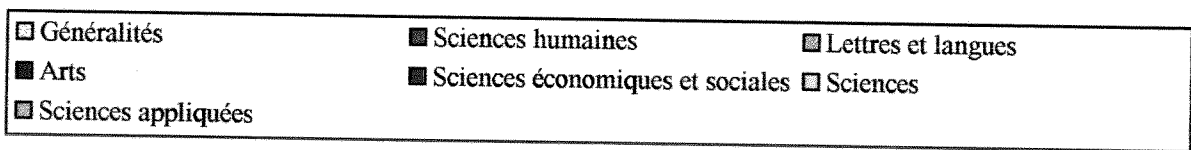
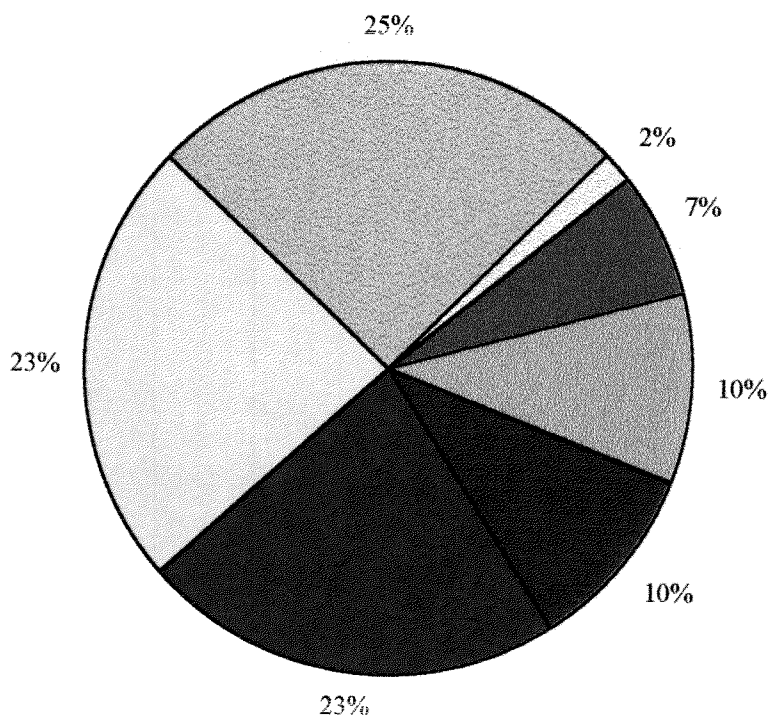
Annexe n°5  
Nombre de prêts (en pourcentage) par catégorie de lecteur  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1997



■ I.U.F.M.	■ Formation continue
■ Stagiaires	■ Etudiants (université)
■ Auditeurs libres	■ Personnel (dont enseignants-chercheurs)
■ Normaliens	■ DEA
■ Thésards	



### Annexe n°6 Collections Répartition par grandes disciplines



Annexe n°7  
**Exemple de notice commune au C.C.N.P.S.  
 et à la base bibliographique de la bibliothèque de l'E.N.S.  
 (format UNIMARC)**

		Notice du C.N.N.P.S.	Notice de la bibliothèque
011		\$a0223-5439	\$a0223-5439
035			\$aCCN0223-5439
100		\$a19910829a1962999///0fre/0103 ba	\$a19910829a1962999u u0frea0103 ba
101	0	\$afre	\$afre
102		\$afre	\$aFR
110		\$aah/ ///	\$aahu uu
200	1	\$aAdministration(Paris. 1962)	\$aAdministration\$e(Paris, 1962)
207	0		\$a1962-
210		\$aParis\$cAssociation du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du Ministère de l'intérieur\$d1962-	\$aParis\$cAssociation du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du Ministère de l'intérieur\$d1962-
326			\$atrimestriel
421	1	\$tLes Cahiers de l'administration (Paris)\$x1148-7461	\$tLes Cahiers de l'administration (Paris)\$x1148-7461
430	1	\$tBulletin d'information de l'Association du Corps préfectoral et des administrateurs civils du Ministère de l'Intérieur\$x0765-829X	\$tBulletin d'information de l'Association du Corps préfectoral et des administrateurs civils du Ministère de l'Intérieur\$x0765-829X
530	0	\$aAdministration\$bParis. 1962	
531	1	\$aAdministration\$bParis. 1962	\$aAdministration\$b(Paris,1962)
675		\$a353	\$a353
675		\$a354	\$a354
675		\$a65	\$a65
711	02	\$aAssociation du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du Ministère de l'intérieur	
712	02		\$aAssociation du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du Ministère de l'intérieur
801	3		\$aFR\$bCNN\$c19910829\$gAFNOR
802		\$a07	\$07
850	99		\$a940162301^168Y! : n.139,1998- <P869>

## Annexe n°8

## Présentation de la bibliothèque aux normaliens et formation à la recherche documentaire

### 1 - La formation sur place

Le plan suivi pour les deux séances de formation est le même, même si une différence sensible les distingue. Françoise Boissière insiste davantage sur l'organisation pratique de la bibliothèque (inscription, règle du prêt), Pierre Lorgue consacre beaucoup plus de temps aux ressources informatiques. Je pense qu'il faudrait passer la moitié de ce temps à expliquer le fonctionnement pratique de la bibliothèque, et l'autre moitié à la présentation de l'OPAC et de quelques CD-Rom.

La difficulté principale de ce genre de présentation est de faire comprendre des notions bibliothéconomiques. Expliquer ce qu'est, à quoi sert et comment se construit la CDU est ardu pour ce public. De même, pour ce qui est de l'informatique documentaire, je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'expliquer comment sont structurées les données. Il faudrait parvenir à simplifier au maximum ces notions professionnelles pour les élèves de première année.

### 2 - L'utilisation de la visio-conférence

Le principal reproche que je ferais à la visio-conférence est que les étudiants n'ont peut-être pas conscience de « l'espace de la bibliothèque ». Avec la formation précédente, l'élève étant venu une fois reviendra probable plus facilement, puisqu'il a « repéré les lieux ». Avec la visio-conférence, cela reste peut-être un peu abstrait et donc moins familier.

L'intérêt principal de la visio-conférence est la durée (2 heures) qui permet d'insister davantage sur l'interrogation de l'OPAC et des ressources multimédia. L'interrogation peut ici être approfondie : la formulation d'une requête, l'utilisation des troncatures et le décriptage d'une notice sont la meilleure introduction à la recherche documentaire.

Reste la manipulation d'internet qui est un peu plus compliquée du fait de la multiplicité des moteurs de recherches. La manipulation du bookmark est une bonne introduction (avec la notion d'adresse et de liens); elle pourrait être suivie de la présentation d'un moteur de recherche simple qui pourrait faire comprendre l'indexation des sites. Mais je crains vraiment que le temps accordé à cette formation ne soit pas suffisant pour y parvenir.

### 3 - La formation à la recherche documentaire dans les Écoles normales supérieures

J'ai mené une petite enquête sur la formation des élèves des différentes grandes écoles. Ma démarche n'a rien de scientifique. A mes yeux, il se dégage trois éléments :

- Les universités (en 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et surtout 3<sup>e</sup> cycle) s'engagent nettement dans un programme de formations des usagers, qui va de la présentation de la B.U. à une formation à la recherche documentaire (le S.C.D. de l'université Paris-XI, à laquelle plusieurs départements sont liés, dispense une formation pour les 3<sup>e</sup> cycle<sup>1</sup>);

- Les grandes écoles d'ingénieurs semblent avoir souvent inscrit dans la formation de leur élèves des cours de recherche documentaires (ex. : l'école des Mines; l'INSA);

- Les E.N.S. semblent être à la traîne :

- Ulm : présentation générale aux normaliens de 1<sup>ère</sup> année à la rentrée et aide ponctuelle pour l'utilisation de bases de données;

- Lyon : cours spécifiques à deux départements. Il s'agit d'une présentation générale et ponctuelle axée sur la construction et la présentation d'une bibliographie. Un de ces deux cours est une Unité de Valeur optionnelle, donnant lieu à une notation;

- Fontenay-Saint-Cloud : cours de recherche documentaire (internet et CD-Rom). Ces cours ont été mis en place par le services des études, qui a fait appel à un conservateur des bibliothèques extérieur à l'ENS. Ce cours est organisé en cours théoriques et travaux pratiques. Il est question de confier l'organisation de ce cours à la bibliothèque lors du déménagement

<sup>1</sup> <http://www.scd.u-psud.fr/B2/Orsay/formationorsay.html>

de l'ENS à Lyon. L'expérience est, d'après M. Marion directeur de la bibliothèque, très satisfaisante.

*Il nous semble* que les E.N.S. sont peut-être en perte de vitesse sur ce terrain par rapport aux écoles d'ingénieurs et les B.U. Les E.N.S. rencontreraient cependant les mêmes difficultés que les B.U. dans l'organisation de ces formations à savoir : la difficile communication entre la bibliothèque et les enseignants.

#### 4 - Propositions

Il faudrait que la bibliothèque défende auprès de la direction de l'ENS un programme de formation des normaliens.

- Les normaliens en 1<sup>ère</sup> année : la présentation de la bibliothèque par visio-conférence

La visio-conférence serait une introduction à la recherche documentaire, et donc permettrait aux élèves de 1<sup>ère</sup> année de voir manipuler un certain nombre d'outils et de supports d'information. Les séances sur place ont l'avantage de familiariser « physiquement » les élèves à la bibliothèque centrale, mais leur durée trop courte et le problème des locaux limitent peut-être leurs effets.

- Les normaliens de 2<sup>e</sup> année : des cours de recherche documentaire

Une formation devrait être dispensée aux normaliens de 2<sup>e</sup> année (avant qu'ils ne s'engagent dans la recherche en 3<sup>e</sup> cycle). Nous avons parfaitement conscience que c'est particulièrement difficile à mettre en oeuvre compte tenu des moyens en personnel dont dispose la bibliothèque.

Mais dans tous les cas les enseignants doivent être impliqués dans cette démarche. L'expérience semble montrer que sans ce soutien, la mise en place de ces formations échoue.

- Documents sur la recherche documentaire

Tout ceci n'exclut pas le projet initial d'élaborer des documents sur papier pour la formation des étudiants en DEA. Notamment dans le cas d'une diffusion en ligne sur le futur site de la bibliothèque, cette documentation montrerait au personnel de l'ENS que la formation à la recherche documentaire des élèves ne s'improvise pas.

## Annexe n°9

## Catalogue de la bibliothèque

(Z 39 50)

1 - Remarque générale

Si on veut absolument placer le mot « Bibliothèque » sous le logo de l'ENSC, autant qu'il soit centré sur la largeur du logo (ce n'est pas toujours le cas : cela fait un peu « brouillon »).

On pourrait peut-être, en gardant la même police, ajuster le mot « Bibliothèque » sur la largeur du logo, avec une interligne de 12 points entre Cachan et Bibliothèque.

Exemple :

C A C H A N (espacement de 10 points entre les lettres)

B i b l i o t h è q u e (espacement de 3,5 points)

Attention : il faudrait se renseigner sur les droits du créateur du logo. Est-ce que l'on a le droit d'y accoler un nouvel élément ?

2 - La page d'accueil

Il faut reprendre le titre « Catalogue » en augmentant la taille des caractères de deux points.

La première chose qui frappe l'utilisateur en arrivant sur cette page c'est la sécheresse de l'information. L'utilisateur de base ne sait pas ce que sont la « recherche simple » et la « recherche rapide ». Il peut éventuellement le savoir s'il est d'abord passé par le serveur de l'ENS grâce à la page de présentation de la bibliothèque : dans ce cas, sur la page de présentation générale de la bibliothèque, il faudra expliquer ce que sont ces modes de recherche. Mais en cas de connexion directe sur le catalogue, une explication sur ces deux modes de recherche est également nécessaire.

De toute façon, il faut absolument ajouter un lien vers une page d'aide dès la première page.

Autre remarque, à lier à la présentation de l'aide : l'utilisation d'exemples sous les zones de requêtes me paraît être ce qu'il y a de plus pédagogique pour l'utilisateur. Si on

ajoute des exemples, il faut qu'il soit au moins de 2 points inférieurs à la taille du texte principal (interligne 1 au-dessus, 2 en dessous).

### 3 - La page de lancement de la « recherche simple »

Il faut appuyer à gauche la ligne « Auteurs », « Titres », etc. Sinon ça « flotte », et cela permettra à cette page d'être graphiquement plus en harmonie avec la page de lancement de la « recherche avancée ».

Je ne comprends pas pourquoi la zone de texte la plus importante, à savoir la zone de la requête (Auteurs..., commençant par) est d'une taille inférieure. Une taille au moins égale serait souhaitable, car plus logique.

### 4 - La page de lancement de la « recherche avancée »

Même remarque que plus haut sur la taille des caractères.

### 5 - Recherche simple : liste des résultats

Sous le titre « Recherche simple » on pourrait placer la requête (auteurs, titres, sujets... commençant par...), en la centrant, comme le titre.

Là encore, il faudrait augmenter la taille des caractères (requête, liste).

### 6 - Recherche avancée : liste des résultats

Il faudrait véritablement présenter la requête comme un sous-titre.

La liste devrait être appuyée à gauche. En fait, la liste des résultats est plus ou moins centrée dans la « page » suivant la longueur des titres trouvés : plus un titre est long, plus la liste va vers la gauche.

Je ne comprends pas l'intérêt d'ajouter un carré devant les noms d'auteurs.

On devrait mettre une virgule entre le nom et le prénom, et entre l'éditeur et la date d'édition.

### 7 - L'affichage des notices

Graphiquement, « N° 1/.. », « Exemplaires », « EX. », et la grille de la notice doivent être alignés de la même manière à gauche, quitte à laisser un renforcement pour « Ex... ».

Pour les informations sur la localisation et le statut : Le terme « EX. » n'est pas clair. On devrait le remplacer par « Document n°... » C'est d'ailleurs le terme « document » qui est utilisé pour les listes de résultats comme pour le titre de cette page. Rajouter « Exemplaires » pour introduire la notice ne me semble pas utile. Autant indiquer : « Document n°1 ». L'alternance de l'italique et du romain n'est pas très lisible. L'usage du souligné est plus approprié, selon moi. Il faut absolument séparer les différentes catégories d'information par un point ou un espacement plus fort.

Exemple :

□ **Document n°1**

Site : ENSC. Section : BC. Cote : 57 FLO. Statut : En rayon.

□ **Document n°1**

Site : ENSC Section : BC Cote : 57 FLO Statut : En rayon



## Annexe n°10

## L'aide sur le catalogue de la bibliothèque

Tout d'abord, un des projets de la bibliothèque étant de diffuser sur son site des documents en texte intégral, on peut d'ores et déjà imaginer deux choses :

- ⇒ une page d'aide spécifique aux utilisateurs du catalogue de la bibliothèque sur le web (voir plus loin);
- ⇒ un document en ligne sur la recherche documentaire en général, prenant appui sur l'offre documentaire de la bibliothèque (ce que font Doc'Insa<sup>2</sup> ou le S.C.D. de l'université du Havre<sup>3</sup>).

### 1 - Analyse des sites existants

J'ai regardé différents sites de bibliothèque où l'on trouve globalement trois types d'aide :

- Un tableau présentant les opérateurs booléens et les différents types de troncature (université Léonard-de-Vinci<sup>4</sup>; INRIA). Certains sites vont jusqu'à représenter les opérateurs par des graphiques;

- Dans la page de lancement de la recherche, sous ou au-dessus de la zone d'écriture, on présente des exemple de requêtes, en plus d'une page d'aide. C'est le cas surtout pour les recherches de type « avancé » (BNU de Strasbourg<sup>5</sup>);

- L'aide est déjà présente sur la page de lancement des requêtes, et une page d'aide plus ou moins approfondie est liée (Ecole des Mines<sup>6</sup>; BNF, catalogue du haut-de-jardin<sup>7</sup>).

<sup>2</sup> <http://www.insa-lyon.fr/Insa/Departements/DocInsa/opac>

<sup>3</sup> <http://biblist3.fst.univ-lehavre.fr>

<sup>4</sup> <http://bibl0005.devinci.fr/aide/htm>

<sup>5</sup> <http://WWW.u-strasbg.fr>

<sup>6</sup> <http://www.ensmp.fr>

<sup>7</sup> <http://195.146.194.15/cgi-bin/prescata.asp?>

Les pages d'aide peuvent aller de une à une dizaine de pages (voir le COPAC<sup>8</sup> avec 6 pages et la Bibliothèque du Congrès<sup>9</sup> avec 4 pages). Le SCD de Lyon-III est de loin le plus spectaculaire puisqu'il se réduit à un « Conseil du jour ».

## 2 - Propositions générales

Un texte d'aide pour l'utilisation d'un catalogue ne doit pas être trop long, contrairement à des pages consacrées à la recherche documentaire. J'évalue la taille du document à deux pages, qui est la plus fréquemment rencontrée.

Cette aide doit être présente à tous les niveaux de l'interrogation, placée :

- sur la page d'accueil ce qui donnera :

0 Recherche simple

0 Recherche avancée

0 Aide à la recherche

- sur les autres pages, comme cela est déjà indiqué sur le site.

La page d'aide sera visible avec à gauche, comme pour les autres pages, les deux modes de recherche et l'historique, et en bas de l'écran « Retour à l'accueil ».

On a la possibilité de constituer trois pages spécifiques ou une seule et même page, où les termes clefs sont liés à des paragraphes d'explication.

---

<sup>8</sup> <http://copac.ac.uk>

<sup>9</sup> <http://lcweb.loc.gov>

## Aide à la recherche

### Présentation générale du catalogue

- Ce catalogue permet de faire une recherche sur quatre critères :

- auteur;
- titres;
- sujets;
- collections.

Il existe trois modes de recherches possibles :

- la recherche simple;
- la recherche avancée;
- la recherche avancée qui travaille à partir de tous les index à la fois.

On peut combiner ces recherches avec des opérateurs booléens, une troncature ou des parenthèses.

- Les résultats

Explications sur les notices obtenues : cote; localisation.

- Comment consulter ces documents ?

Horaires d'ouverture de la bibliothèque; conditions de consultation et de prêts; PEB.

---

### Recherche simple et recherche avancée

- Recherche simple

Définition : permet d'effectuer une recherche sur un mot, le début d'un mot ou un groupe de mots, qui se trouvent dans des index alphabétiques (index des auteurs, des titres, des sujets et des collections).

- **Recherche avancée**

Définition : permet d'effectuer une recherche sur plusieurs mots de différentes catégories (auteur, titre, sujet ou collection) ou plusieurs mots dans une même catégorie, en utilisant éventuellement des opérateurs booléens (ET, OU, SAUF).

Elle comporte aussi une **recherche par mot(s) sur l'ensemble des index** : Vous pouvez par ce mode de requête chercher un mot ou plusieurs mots (avec ou sans troncature ou opérateur booléen) dans tous les index à la fois.

*Ex. : zola*

*Ex. : cnrs*

On cherchera le mot « zola » ou « cnrs » dans l'index des auteurs, des titres, des sujets et des collections.

*Ex. : econom\* ET fiscalité*

On cherchera la requête « à la fois le(s) mot(s) econom\* et fiscalité » dans l'index des auteurs, des titres, des sujets et des collections.

**ATTENTION** : Si vous n'utilisez pas d'opérateur, l'opérateur ET est pris par défaut entre plusieurs mots. L'opérateur ET est également utilisé par défaut entre les différentes catégories de mots que vous interrogez (auteur, titre, sujet, collection).

*Ex : france économie = france ET économie*

## **Les opérateurs de recherche et les troncatures**

- **Les opérateurs booléens : ET, OU, SAUF**

*Afin d'être plus explicite on pourrait utiliser des graphiques comme le fait Doc'Insa.*

**ET** signifie à la fois la condition A et la condition B.

**OU** signifie ou bien la condition A, ou bien la condition B.

**SAUF** signifie la condition A, mais pas la condition B.

**ATTENTION** : Si vous n'utilisez pas d'opérateur, l'opérateur ET est pris par défaut entre plusieurs mots. L'opérateur ET est également utilisé par défaut entre les différentes catégories de mots que vous interrogez (auteur, titre, sujet, collection).

*Ex : france économie = france ET économie*

- **La troncature \***

Le symbole \* remplace un ou plusieurs caractères. La troncature peut être utilisée avec les opérateurs booléens.

*Ex. : éco\**

« éco\* » permet de retrouver les termes tels que : économie, économique, économiste, ou encore écologie ou écologiques...

- **La syntaxe algébrique : l'usage des parenthèses**

On peut organiser ses recherches en définissant des niveaux de priorité. Les parenthèses peuvent être utilisées avec la troncature ou des opérateurs booléens.

*Ex. : (financ\* OU éco\*) ET itali\**

On cherche d'abord les mots qui correspondent ou bien à « financ\* » ou bien à « éco\* », les mots trouvés devant ensuite être liés au terme « itali\* ».

## Annexe n°10

Architecture du futur site web  
de la bibliothèque de l'E.N.S.